



Forge du XII^{ème} siècle

MAIRIE DE MONTASTRUC DE SALIES

Hameau de Lannes 31160 Montastruc de Salies

Tel/fax : 05.61.97.55.42

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1^{er} septembre 2021

Etaient présents : M. LACARRERE, Mmes DARMANI, MONTEGUT, MM BUFFALAN, BOUE, CALVET, ESQUERRE, Mmes ARTIGUES, DUCHEIN, ESTRADE, MAYLIN.

Secrétaire de séance : Mme ARTIGUES

La séance est ouverte à 19h.

Monsieur le Maire présente Madame Maistre à l'ensemble des membres du conseil, qui est la nouvelle secrétaire de mairie.

Modification de l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose de supprimer de l'ordre du jour :
L'intégration d'opération d'ordre du budget 2021.

Proposition adoptée à l'unanimité.

ADMINISTRATION.

1. Signature convention d'occupation sur le domaine privé communal au profit de fibre 31 pour l'implantation d'un sous répartiteur optique (SRO)

Monsieur le Maire propose d'approuver la convention pour la pose du SRO sur la parcelle D 889 et de l'autoriser à signer celle-ci.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, cette convention et l'autorise à la signer.

2. Changement de délégué au syndicat des écoles des Trois Vallées.

Maryse Duchein a informé le conseil municipal de son souhait de démissionner de son rôle de déléguée au pôle cantine du syndicat des écoles des Trois Vallées par courrier en date du 31 août 2021. Le conseil municipal accepte cette démission et Bertrand Lacarrère se porte candidat à ce poste.

Bertrand Lacarrère est élu à l'unanimité au syndicat des écoles des Trois Vallées.

FINANCES COMMUNALES

3. Décision modificative au budget 2021 : régularisation achat de parcelles cimetière de Saint-Martin

Afin de permettre le paiement de l'achat de terrains en vue de l'extension du cimetière de Saint-Martin,

ainsi que les travaux de réfection de la toiture de l'école de Lannes, il est nécessaire de procéder à la régularisation de crédits et d'approuver la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2138	Autres constructions	-3000.00	
21312 - 109	Bâtiments scolaires	4774.00	
2111 - 132	Terrains nus	700.00	
21318 - 128	Autres bâtiments publics	-700.00	
1323 - 109	Subv. non transf. Départements		1774.00
TOTAL :		1774.00	1774.00
TOTAL :		1774.00	1774.00

Le conseil municipal adopter à l'unanimité la décision modificative n°1 au budget 2021.

4. Remplacement de la tondeuse

La tondeuse est en panne et ne peut être réparée, il faut envisager son remplacement. Des demandes de devis sont en cours.

5. Pose de coussins berlinois

Monsieur le Maire a sollicité le Conseil départemental (Cd31) pour l'étude de moyens permettant de réduire la vitesse dans la traversé du quartier de Larrigau. Le Cd31 propose de poser des coussins berlinois, équipement éligible aux subventions « amendes de police ».

MARCHES PUBLICS.

6. Marché de construction de la maison des associations : avenant n°1 lot électricité

Monsieur le Maire indique que dans le lot électricité avait été omis la fourniture du câble d'alimentation. L'entreprise Electricité Couserans Bigorre Comminges a effectué cette fourniture pour un montant de 2 514.93€ HT soit 3 017.92€ TTC

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cet avenant.

7. Marché de numérisation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vue du versement sur le Géoportail

Monsieur le Maire indique que le code de l'urbanisme stipule que les documents d'urbanisme approuvés doivent être mis en ligne sur le portail national de l'urbanisme. La communauté de communes CGS a proposé aux communes de faire une opération groupée et a sollicité Haute-Garonne Ingénierie (HGI-ATD) pour la réalisation de la consultation des entreprises. La société PYRENEES Cartographie a été retenue pour la numérisation du PLU de notre commune et son versement sur Géoportail. Le coût de cette opération est de 550 € HT soit 660 € TTC.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à conclure ce marché public.

RESSOURCES HUMAINES

8. Remise en concurrence par le Centre de gestion 31 (CDG31) pour l'obtention d'un contrat groupe d'assurance statutaire.

Le CDG31 propose aux collectivités de les associer à la consultation pour le renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire à effet du 1^{er} janvier 2022.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte cette proposition

INFORMATIONS AU CONSEIL

9. Collecte des ordures ménagères : mise en place de points de regroupement

La communauté de communes a informé la commune de sa décision de ne plus effectuer la collecte des ordures ménagères en porte à porte comme réalisé actuellement et de mettre en place des points de regroupement. Ceci afin de réduire les coûts. Il est demandé au conseil municipal de proposer des emplacements pour ces points de regroupement, en respectant le cahier des charges transmis par la Communauté de communes. Ces propositions seront validées ou pas par cette dernière.

10. SIE des Vallées de l'Arbas et du Bas Salat : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable Exercice 2020

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que le syndicat intercommunal des eaux des vallées de l'Arbas et du Bas Salat a transmis par email du 29 juin 2021 son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, pour l'exercice 2020, et donne lecture de la présentation synthétique au conseil municipal.

Le conseil municipal prend acte de la présentation de Monsieur le maire de ce rapport.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h45

Fait à Montastruc-de-Salies, le 03 septembre 2021

Le Maire
B.LACARRERE



